

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Municipalité de Bégin**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,**

**Mireille Bergeron de la susdite municipalité,**

**QUE :**

- lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 22 juin 2020 à 13 h, il y aura dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur de la municipalité de Bégin pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 ;
- le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal (L.R.C. c. C-27.1).

**DONNÉ À Bégin ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt.**



.....  
Secrétaire-Trésorière et directrice générale

.....  
**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

*Je, soussignée, Mireille Bergeron, secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 16<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'entrée de l'Église et à l'entrée du Centre municipal.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> Jour du mois de juin deux mille vingt.*



.....  
Secrétaire-Trésorière et directrice générale